

La loi climat à nouveau rejetée en commission par la droite

Grand Conseil Après avoir refusé sa première mouture en 2023, la droite genevoise ne veut pas entrer en matière sur la loi-cadre sur le climat, qu'elle juge inutile. Tollé à gauche.

Rachad Armanios

Bis repetita. La Commission de l'environnement et de l'agriculture du Grand Conseil a refusé jeudi d'entrer en matière sur la nouvelle version de la loi climat, visant à traduire dans une loi-cadre le Plan climat du canton.

L'objectif principal de cette législation est d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Mais fin 2023, cette commission avait réservé le même sort au premier projet qu'avait déposé Antonio Hodgers, alors chef du Territoire. En plénière, les députés avaient renvoyé la copie en commission, poussant le Conseil d'Etat à remettre l'ouvrage sur le métier en associant cette fois les milieux concernés.

À l'automne 2024, Antonio Hodgers et une vingtaine de partenaires économiques, environnementaux et sociaux annonçaient avoir trouvé un compromis prenant la forme d'un amendement général.

Malgré cela, la droite juge toujours inutile d'adopter une loi-cadre, explique le président de ladite commission, l'UDC Lionel Dugerdil. En commission, seule la gauche rose-Verte a voté oui. LJS s'est abstenu et les autres partis (MCG, Le Centre, PLR et UDC) ont voté non, ce qui pré-sage un enterrement en plénière.

Articles «farfelus»

«Nous avons épousseté la loi, certains articles sont farfelus, comme l'électrification totale de la flotte automobile, et surtout nous avons déjà un Plan climat avec lequel le Conseil d'Etat peut aller de l'avant, estime Lionel Dugerdil. En outre, les objectifs de cette loi sont inatteignables, sans compter qu'ils ne sont pas financiers. Moins 60% d'émissions d'ici à 2030? C'est impossible et la gauche, qui le sait, veut seulement pouvoir prendre en défaut le Conseil d'Etat.»

L'élu UDC poursuit: «Nous l'avons dit au nouveau conseil-



La majorité de droite en commission a refusé la nouvelle version de la loi climat, ce texte visant à traduire dans une loi-cadre le Plan climat du canton. Laurent Guiraud

ler d'Etat (*ndlr: Nicolas Walder, chargé du Territoire*): qu'il vienne avec des projets concrets, comme la loi sur l'eau que la commission a acceptée jeudi soir.»

Alors que les cercles économiques soutiennent cette loi-cadre, fruit d'un compromis, Lionel Dugerdil déclare: «On ne peut pas dire qu'elle a été portée par ces milieux.»

Siègeant au sein de la commission, la Verte Céline Bartolomucci se dit «choquée et scandalisée» par l'abandon de deux ans de travail de l'administration en lien étroit avec tous les milieux, dont les lobbies économiques que relaie la droite au parlement. «Comment prétendre que les objectifs sont irréalistes sans les examiner sérieusement? En outre, le travail des députés est de proposer des amendements. J'observe une trumpisation de la droite genevoise.»

Sur la première version refusée, Antonio Hodgers expli-

quait qu'une loi-cadre permettait d'ancrer des missions légitimes valables sur des décennies, là où le Plan climat engage le gouvernement le temps de la législature. La députée ne dit aujourd'hui pas autre chose: «Ce blocage total et dogmatique illustre la volonté de la droite d'éviter tout objectif contraignant, malgré la réalité de l'urgence climatique.»

Initiative populaire?

Dix organisations écologistes et syndicales, dont actif-trafic, dénoncent une décision «irresponsable pour l'avenir du climat» et informent qu'elles pourraient lancer une initiative populaire cantonale.

Nicolas Walder, lui, note que le Plan climat n'est pas remis en question mais juge «incompréhensible que la majorité de droite refuse de saisir des objectifs climatiques en pleine COP. Je constate que cette même ma-

jorité fait confiance au Conseil d'Etat pour mettre en œuvre ces objectifs.»

Que disait le texte refusé jeudi? Il ancrat l'interdiction de toute production de chaleur par des énergies fossiles, fixait un taux de canopée de 30% d'ici à 2070, soutenait les entreprises dans la transition écologique, lançait un programme d'investissement dans cette dernière et fixait la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour le trafic aérien. Le compromis ravisait les transporteurs routiers professionnels, exemptés de mesures contraignantes de réduction de ces gaz.

Le WWF, lui, se félicitait d'un projet favorisant la biodiversité et des surfaces en pleine terre pour planter 150'000 arbres à Genève. Quant aux syndicats, ils saluaient l'introduction de mesures protégeant les travailleurs et favorisant leur reconversion vers des emplois verts.